Jean-Marc SAUREL
H.E.C.
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes
(inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes)

# BERTON S.A. 1 boulevard de Provence 13310 SAINT-MARTIN DE CRAU

RCS TARASCON 385 259 577

 $\omega \omega \omega$ 

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ANONYME

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

### BERTON S.A.

Société Anonyme au capital de 261 975 euros

Siège social : 1 boulevard de Provence 13310 SAINT-MARTIN DE CRAU

\_\_\_\_\_\_

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

# SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE BERTON, SOCIETE ANONYME

### EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblee Generale Extraordinaire du 22 novembre 2010

\_\_\_\_\_

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société BERTON S.A. et en application des dispositions de l'article L225-244 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Saint-Martin de Crau et Avignon, le 08 novembre 2010

Le Commissaire aux Comptes

Jean-Marc SAUREL